



Siège Social
MAIRIE DE SENLIS

RUGBY-CLUB de SENLIS

Président Fondateur Maurice LÉPINAY

LIVRET D'ACCUEIL ECOLE DE RUGBY RCS

DOCUMENT A CONSERVER

TOUTES LES INFORMATIONS SONT A L'INTERIEUR



RUGBY- CLUB de SENLIS



Président : Gilbert Pané – 14 Place Jean Davidsen 60300 SENLIS ☎ 06 08 54 79 77
Directeur Technique : Nicolas Lamy ☎ 06 46 29 35 24
Secrétaire / Responsable Inscription EDR : Geraud Puechaldou ☎ 06 09 17 84 26
Trésorier : Luc Pessé – 23B Rue du Haut de Villevert 60300 SENLIS ☎ 06 20 87 80 32
Stade : 5 Avenue de Reims 60300 SENLIS ☎ 03.44.26.00.53
Adresse mail : secretaire@lercsenlis.fr – Site : www.lercsenlis.fr



PROCEDURE D’AFFILIATION A LA FFR

Pour tous les anciens joueurs :

1. Vous devrez remplir la fiche de renseignement que nous vous avons fournie ou à récupérer sur notre site <https://www.lercsenlis.fr/>
2. Nous activons la ré-affiliation de votre fils ou fille par internet (Oval-e de la FFR), d’où l’importance de nous communiquer l’adresse mail que vous voulez utiliser. Grace à cette adresse mail un message vous parvient pour créer votre compte FFR et commencer les opérations pour faire la licence.
3. Pour vous aider nous vous envoyons à part un guide décrivant les opérations que vous devez faire. Il vous a déjà été envoyé une première fois mi aout.
4. Dans le document à ouvrir vous pouvez modifier vos adresses mail, postales et numéros de téléphone (facultatif).
5. **Vous devrez remplir la partie tuteur qui correspond aux parents ou autres à désigner.**
6. **A l’étape 3 vous lisez et cochez, Le demandeur ... et Informations relatives ...**
7. **Vous devez valider vos données personnelles, prendre connaissance des assurances et des options facultatives, cochez si vous prenez ou pas l’assurance complémentaire payante puis validez.** Celle-ci nécessite un nouveau document à remplir et un chèque à joindre.
8. **Etape 4 pièces à télécharger par vos soins : Une photo d’identité de bonne dimension et qualité que vous aurez scannée** sauf si vous l’avez déjà fait les saisons précédentes. **Le justificatif d’identité n’est pas nécessaire pour les joueurs déjà licenciés la saison précédente.**
Le certificat médical vierge est à télécharger et imprimer avec le lien dans le bas de votre écran uniquement après avoir finalisé l’étape 3. Vous devez aller voir le médecin avec le certificat médical, qu’il doit remplir et cocher. Vérifiez que son N° de médecin apparaisse bien dans le tampon ou soit reporter à la main. Signez-le. Ensuite téléchargez le certificat médical dans la licence et rapportez-le au club.
9. Pour les mineurs les parents doivent remplir une autorisation de soins que l’on vous a fournie ou que vous pouvez télécharger à la fin du document, même si vous l’avez déjà remplie au club.
10. **A la fin du document, vous devrez sauvegarder les informations saisies, si quelque chose ne va pas le système vous en informe. En cas de problème nous pourrons vous aidez au club mais nous ne pouvons pas faire à votre place l’étape 3.**
11. Pour les joueurs étrangers même d’UE, il est nécessaire de fournir copie de **l’attestation de la sécurité sociale** ou équivalent à jour au niveau de la date de la période. **Si absente le club sera facturé 500€ pour la licence.** Copie de la carte verte non valable.
12. Le paiement de la licence peut être fait par 3 chèques avec le mois de remise indiqué au dos sans dépasser le mois de février. L’impression de la licence ne peut être faite que quand nous aurons eu les chèques ou bons ANCV ou MSA. **Pour les mineurs de l’école de rugby au-delà du 15 octobre nous n’accepterons pas les jeunes pour les entraînements et les compétitions si la licence n’est pas faite.**
13. **Vous devrez repasser au club pour signer la licence.**

Pour tous les nouveaux joueurs non licenciés à la FFR saison précédente ou à muter : _____ La procédure est identique mais vous devrez nous fournir avec la fiche de renseignement, photocopie d’une preuve d’identité du joueur. Par la suite vous devrez la télécharger dans le système de création de la licence.

PRIX DES LICENCES ECOLE DE RUGBY 2022/2023 :

2017	M6 Moins de 6 ans (5 ans révolu au 30 juin 2023))	Premiers Pas 160€ avec short et chaussettes
2015/2016	M8 Moins de 8 ans)	École de Rugby 190€
2013/2014	M10 Moins de 10 ans)	<u>Le prix comprend short et chaussettes</u>
2011/2012	M12 Moins de 12 ans)	<u>pour l’école de rugby</u>
2009/2010	M14 Moins de 14 ans)	

CHARTRE DU RUGBY CLUB DE SENLIS

REGLES DE VIE AU SEIN DU CLUB

- Je rapporte le plus vite possible tous les papiers ou autres d'inscription (certificat médical tamponné par le médecin, l'autorisation de soins, payer la licence etc)

Pas de certificat médical autre que celui de la FFR.

Je respecte les horaires, d'entraînement et de match

- Je suis accompagné par mes parents qui vérifient la disponibilité des éducateurs ou du terrain
- Je ne sors pas du club seul et je ne jette rien par terre
- J'ai un change sec ou chaud pour après l'entraînement et les compétitions
- Je dis bonjour à tous les adultes et au moins à toute mon équipe
- Je pose mes affaires dans le bon vestiaire
- Je viens avec ma bouteille d'eau ou gourde d'eau (pour raison d'hygiène)

Je m'entraîne ou joue:

- **Avec mon protège dents obligatoire**
- Je respecte tout et tout le monde (infrastructures, entraîneurs, coéquipiers)
- Je m'applique à faire ce que l'on me demande
- Si je ne comprends pas, je demande
- Je range le matériel à la fin de chaque entraînement

Après l'entraînement:

- Je reprends ma bouteille ou gourde d'eau
- Je retourne au vestiaire pour me doucher, me changer de façon à être propre pour le goûter et pour rentrer à la maison
- Je respecte mes amis sous la douche et dans le vestiaire en ne me moquant de personne
- Je respecte les douches et le vestiaire
- Je ne vais pas dans les autres vestiaires
- Je vais chercher mon goûter dans le calme et en respectant les personnes qui nous les servent
- Je ne fais pas attendre mes parents ou les personnes qui me ramènent chez moi
- Je ne rentre pas avec mes chaussures de rugby au club house

Dans l'année:

- Je réponds aux courriers ou e-mail qui me sont adressés
- Je préviens de mes absences le plus tôt possible

Droits:

- De profiter de toutes les infrastructures du rugby club de Senlis
- De m'amuser avant et après les entraînements ou matches sur le terrain
- A un goûter après chaque entraînement ou match
- A un bus pour m'emmenner aux matches
- A un encadrement de qualité
- A une compétition adaptée à mon niveau
- A acheter des places pour les matches au stade de France sur l'intranet de la FFR avec mon N° de licence (voir au club house comment faire avec les responsables)

Devoirs:

- Je m'engage à respecter cette chartre
- Si je m'engage à jouer au rugby je m'engage pour tous les entraînements **mais aussi et surtout pour tous les matches et ce durant toute l'année**

PROJET SPORTIF ET REGLEMENT INTERIEUR

Le rugby club de Senlis veut promouvoir le Rugby et développer des liens d'amitié entre ses membres.

A ce titre, le RC Senlis base son fonctionnement sur le Fair-Play et sur un Règlement Intérieur.

Tout sportif, débutant, confirmé, éducateur, dirigeant, par la signature d'une licence fédérale,
S'engage à :

– 1 - Se conformer aux règles du jeu et obligations administratives

Tous les joueurs doivent être licenciés dès le début de la saison et des compétitions et immédiatement s'ils arrivent en cours de saison. La licence assurance doit être créée avec le lien et le mot de passe dans le message envoyé par la FFR. Il faut remplir entièrement l'étape 3 du document pour obtenir le certificat médical.

Le certificat médical du document FFR ainsi que le questionnaire médical rempli par les parents doivent être signés et tamponnés par le médecin. Il doit être remis au Club après avoir été téléchargé dans le document FFR.

Une assurance complémentaire payante peut être souscrite, voir dans les conditions d'assurance.

– 2 - Respecter les décisions de l'arbitre

L'arbitre est le seul maître sur le terrain, seul le capitaine peut s'adresser à lui.

– 3 - Respecter adversaires et partenaires

En cas d'absence aux matches et/ou entraînements, le joueur (ou ses parents) aura la courtoisie de prévenir au plus vite ses entraîneurs ou dirigeants.

Le rugby est un sport d'équipe la présence de chacun est indispensable à la vie des équipes : si je manque aux entraînements, c'est la qualité des matches qui s'en ressent; si je manque aux matches c'est toute l'équipe qui est pénalisée. Si je suis présent aux entraînements, je me préserve au mieux des blessures.

Le joueur respecte le travail des personnes qui nettoient le Club, il respecte les installations (dégradations et propreté). Les chaussures de rugby doivent être retirées et nettoyées à l'entrée des vestiaires, elles sont interdites dans les vestiaires et au Club House. Aucun effet personnel ne doit être laissé dans les vestiaires.

Les éducateurs et dirigeants doivent veiller au respect de la discipline et de la propreté dans les vestiaires, tant à domicile qu'à l'extérieur et dans les transports.

En aucun cas le club n'est responsable des vols ou des pertes de valeurs et vêtements dans son enceinte. Il est interdit de fumer dans les vestiaires et le Club House.

– 4 - Refuser toute forme de violence et de tricherie, être maître de soi en toutes circonstances

La détention, l'usage, la distribution **de tout produit dopant** (cf. liste FFR) **ou stupéfiant** quelle qu'en soit la nature, sont interdits dans l'enceinte du Club, les transports et toute activité organisée par le Club.

Le non respect de ces consignes entraînera une exclusion immédiate du Club.

La loi Alliot-Marie (1993) interdit la tentative ou l'introduction dans l'enceinte du club de fusées, d'artifices de toute nature ou d'objet susceptibles de constituer une arme.

PROJET SPORTIF ET REGLEMENT INTERIEUR (Suite)

– 5 - Être loyal dans le sport et dans la vie

L'adhésion au Club passe obligatoirement par le paiement de la licence. Les conditions de paiement peuvent être aménagées, à la demande du joueur ou de son représentant légal si celui-ci est mineur.

Les joueurs majeurs assurant une fonction d'éducateur/entraîneur ou les dirigeants, éducateurs/entraîneurs non joueurs ne sont pas obligés de régler leur licence, cependant ils peuvent verser une somme au club qui a toujours besoin de fonds.

Ils doivent néanmoins régler la licence de leur(s) fils(les) suivant les conditions fixées par le club.

– 6 - Être exemplaire, généreux et tolérant

Le fonctionnement du Club repose essentiellement sur le bénévolat. Son dynamisme, la qualité de vie, l'accueil et l'amitié que l'on peut y trouver dépendent de la participation de chacun, parents, **dirigeants et joueurs**.

Le Club ne peut vivre que grâce à nous-mêmes.

Il est demandé à chacune des catégories représentées de participer à la vie du Club, en fonction de ses goûts, de ses qualités et de sa disponibilité.

Cette participation peut prendre des formes diverses et variées de dirigeants, d'encadrement et d'inscription aux cycles de formation d'éducateurs, d'entraîneurs ou d'arbitres; ainsi que l'organisation de l'une des activités gérées par le Club telles que nos tournois ou la recherche de partenaires ou sponsors.

Il est demandé aux membres du Club de respecter le voisinage, les clôtures et portes et d'éviter les nuisances sonores.

– 7 – Respecter les horaires

Il est demandé aux joueurs et parents de respecter les horaires :

- De début et de fin d'entraînement définis en début de saison.
- De rendez-vous et de retour "prévu" lors des déplacements ou des matches à domicile.

La responsabilité du Club ne peut s'inscrire qu'à l'intérieur de ces horaires.

Les parents qui souhaitent que la remise des enfants mineurs, après les activités soit vérifiée par l'encadrement du Club, sont invités à le préciser par écrit avec nom et qualité des personnes habilitées à prendre le joueur.

En cas de déplacement en car, les parents des joueurs mineurs désirant reprendre leur fils(les) sur le lieu des matches doivent impérativement prévenir l'éducateur.

Dans le cas contraire cela occasionne des retards pour le retour et provoque des recherches d'enfants inutiles.

Charte du Jeune Joueur de Rugby

Art. 1 : Droit au PLAISIR

"Mon Rugby, c'est mon plaisir, j'entends qu'on le respecte".

Art. 2 : Droit à la SANTE

"Je ne suis pas une machine à jouer, je porte toujours mon protège dents obligatoire, je n'utilise pas de chaussure à crampons métalliques".

Art. 3 : Droit à de BONNES CONDITIONS DE PRATIQUE

"Mes exigences matérielles sont identiques à celles des grands".

Art. 4 : Droit au RESPECT

"Ne me perturbez pas quand je joue".

Art. 5 : Droit à la DIFFERENCE

"Je peux ne pas être un champion mais je peux le devenir".

Art. 6 : Droit à une FORMATION DE QUALITE

"Je veux des éducateurs qui me comprennent et qui m'aident à mieux vivre".

Art. 7 : Droit à l'INITIATIVE

"Quand je joue, je veux rester libre de mes choix et de mes décisions".

Art. 8 : Droit à la COMPETITION

"Je veux me mesurer aux autres pour pouvoir progresser".

Art. 9 : Droit à l'EXPRESSION

"Ne faites pas tout pour moi... Je peux faire des propositions et participer à la vie de l'association".

Art. 10 : Droit à la RESPONSABILITE

"J'ai aussi, sur le terrain comme dans la vie de tous les jours, des obligations".

CHARTRE de l'éducateur de RUGBY

Art 1: L'adhésion des enfants implique leur participation active, à l'élaboration, la réalisation et l'évaluation du projet éducatif.

Art 2: Permetts à l'enfant de construire lui même « son » rugby.

Art 3: Rejoins l'intérêt des enfants et offre leur détente, plaisir et réussite.

Art 4: Sois disponible, attentif, capable de susciter, d'encourager et si nécessaire de freiner.

Art 5: Sois juste, équitable, impartial et ferme: ni paternaliste, ni infantilisant.

Art 6: Perfectionnes par la formation ta maîtrise de la pédagogie, des techniques et des règlements.... Mais surtout ta connaissance de l'enfant.

Art 7: Utilises la diversité des activités et toutes les ressources du milieu environnant.

Art 8: Considères la compétition comme un moyen pédagogique, la façon d'obtenir un résultat étant plus importante que le résultat lui-même.

Art 9: Utilises l'École de Rugby comme un outil d'apprentissage de la vie associative et fédérative.

Art 10: Sois un militant disponible au service des enfants et du rugby.

Art 11: Veilles au respect des engagements pris par les enfants, les éducateurs et les dirigeants.

RUGBY CLUB DE SENLIS

HORAIRE D'ENTRAINEMENT ECOLE DE RUGBY JEUNES ET SENIORS

Année de naissance	Catégorie	Mercredi 14h30 à 16h30	Mercredi 16h30 à 18h30	Mercredi 18h00 à 20h00	Vendredi 18h00 à 19h30
2017 (Cinq ans révolu au 30 juin 2022)	M6 Moins de 6 ans				
		14h30 à 16h00			
2015/2016	M8 Moins de 8 ans				
2013/2014	M10 Moins de 10 ans				
2011/2012	M12 Moins de 12 ans				
2009/2010	M14 Moins de 14 ans				

AUTRES CATEGORIES JEUNES HORS ECOLE DE RUGBY

2007/2008	M16 Moins de 16 ans				Vendredi 18h à 20h
2004/2005/5	M19 Moins de 19 ans				Vendredi 18h à 20h
2003 et -	+ de 18 ans	Mardi 20 à 22h			Vendredi 20 à 22h